

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2019

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 10 décembre 2019, s'est réuni à 18h30 au Salon des Halles à Lunéville sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Rose-Marie FALQUE, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, MM. Gérard FRANÇOIS, Christian GEX, Mme Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mmes Caroline GEORGÉ, Marie-Jo GEORGES, MM. Fernand PHILIPPE, Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Bernard VAUTRIN, Alain THIERY, Mme Marie-Lucie HENRY, M. Gérald FRANÇOIS, Mme Bernadette GAUCHÉ, MM. José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Etienne CREMEL, Mme Virginie BURTIN, M. Hervé BERTRAND, Pascal BAUCHE, Mme Joëlle di SANGRO, MM. Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Mme Alexandra HUGO, Jacques LAMBLIN, Mmes Anne LASSUS, Catherine LAURAIN, MM. Bernard RECOUVREUR, Aziz SAHIN, Mme Marie VIROUX, M. Pascal BURGAIN, Mme Claudine COLAS, MM. Jean-Luc DEMANGE, Francis VILLAUME, Alain FORTIER, Gérard COINSMANN, Gérard RITZ, Mme Damienne VILLAUME, MM. Jean-Marie LARDIN, Philippe ALAVOINE, Jean-Marie LECLERE, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER, Laurent GELLENONCOURT.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mme Sabine TIHA (*pouvoir à Mme Sabrina VAUDEVILLE*), MM. Alain VINCENT (*pouvoir à Mme Marie-Lucie HENRY*), Mme Edith BAGARD, MM. Frédéric BREGEARD (*pouvoir à M. Bernard RECOUVREUR*), Ludovic CHAUMET (*pouvoir à M. Jonathan HAUVILLER*), Mmes Anne-Marie di MARINO, Annie GUILLEMOT (*pouvoir à M. Jacques LAMBLIN*), Laurie JOCHAUD du PLESSIX (*pouvoir à M. Christian FLAVENOT*), Colette MANSUY (*pouvoir à Mme Anne LASSUS*), Catherine PAILLARD, Michèle WALTER, MM. Joël GERARD, Vincent VAUTHIER, Bernard ZABEL (*remplacé par M. Alain FORTIER*), René KRYZS, Mme Marie-Françoise MEYER, M. Christian TISSOUX.

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Ghislain GALLAND, Gérald BARDOT, Michel BOESCH, Pierre-Jean COURBEY, Mme Brigitte FLEURANTIN, M. Jean-Luc LEFEUVRE, Mme Daphnée VELTIN-DESSAUVAGES, MM. Benoît TALLOT, Thibault VALOIS.

RAPPORTEUR : M. Jacques PISTER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Virginie BURTIN

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 24 DECEMBRE 2019 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2019-288 : Tourisme / Economie - Projet de création d'une Maison des Métiers d'Art et des Savoir-faire à Baccarat et demandes de subventions

La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) est propriétaire d'un bâtiment dit « la Taillerie » situé à Baccarat à proximité de la cristallerie de Baccarat, de l'Office de Tourisme et du Pôle Bijoux qui accueillera en février prochain l'exposition de préfiguration du musée du parfum et du flacon.

Également la CCTLB dispose de l'essentiel des moules et modèles de la Faïencerie de Saint-Clément suite à son acquisition par la Collectivité pour en éviter la dispersion au moment de la liquidation de la société FCF. Cette collection avait fait l'objet d'une exposition temporaire au Château de Lunéville, l'exposition EPURE.

L'objectif est de créer une Maison des Métiers d'Art et des Savoir-faire.

La CCTLB est un territoire riche d'un patrimoine d'exception dans le domaine des Métiers d'Art et des Métiers Rares. Autour de quelques grandes Manufactures de renommée internationale (Baccarat, Lunéville, Saint-Clément) ou d'entreprises prestigieuses (Broderies Bacus de Chanteheux, Merranderie Kryzs de Reherrey...) c'est toute l'économie et la culture d'un territoire qui, au fil du temps, s'est développée sur ces notions de savoir-faire et dont les traces sont nombreuses (carrières

de Merviller, papeterie de Lachapelle, verrerie de Croismare, travail de l'osier autour de Glonville, broderie « à façon »...).

Aujourd'hui, la CCTLB est riche de structures et d'initiatives (Hôtel Abbatial, Pôle Bijou, FIMA, coordination des JEMA, opération de préfiguration dans la cadre musée du flaconnage en devenir ...) allant dans le sens de cette histoire territoriale.

Par ce projet, il s'agit donc de mieux connaître et comprendre ce patrimoine, afin de développer grâce à lui autant que faire se peut :

- Une identité communautaire de savoir-faire renforcée
- Une plus-value d'image territoriale dans des objectifs d'attractivité et de promotion (touristique mais aussi entrepreneuriale...)
- Un programme d'animations – tout particulièrement rural – destiné à valoriser le patrimoine des communes du territoire et de le mettre ainsi en valeur

Le projet vise à la réhabilitation de la « Taillerie » pour y accueillir :

- Un espace d'accueil
- Un atelier de faïence et de verrerie pour faire pénétrer le visiteur dans les secrets d'un atelier tels qu'à l'origine.
- Un espace de démonstration de savoir-faire verriers et faïenciers qui permettra aux visiteurs d'assister à du soufflage de verre à chaud, des coulages ou tournages de faïences, mais également un accueil d'ateliers de production, de réédition ou de création contemporaines dont les pièces pourront être commercialisées.
- Un espace dédié aux moules et modèles de la Faïencerie de Saint-Clément dans la galerie,
- Un espace d'atelier résidence pour y accueillir des créateurs et artisans d'art. Le sujet privilégié sera une réinterprétation contemporaine d'un ou plusieurs éléments de la collection « Moules et Modèles ».
- Un espace d'exposition temporaire « Savoir-faire vivant » qui s'articulera autour de 3 axes principaux :
 - o Les centres de formations du territoire développant des collaborations avec les lycées professionnels Paul Lapie, Boutet de Monvel de Lunéville, lycée Loritz de Nancy, lycée de Sarrebourg ou le CERFAV. Cet espace permettra d'exposer les travaux des élèves,
 - o Les nombreuses entreprises du territoire disposant d'un savoir-faire vivant
 - o Les hommes d'exception du territoire (entrepreneurs individuels et MOF/maître d'Art)

Ce projet souhaite tendre vers l'Economusée qui a pour objectif de mettre en valeur les métiers et les savoir-faire traditionnels et offrir au public un produit touristique culturel innovant.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de ceux visant à développer l'attractivité du touristique et économique du territoire en parfaite cohérence notamment avec le projet du Musée du Parfum et du Flacon porté par la Ville de Baccarat, le développement des expositions de l'Hôtel Abbatial porté par la Ville de Lunéville et le projet du Château de Lunéville porté par le Conseil Départemental.

Pour réaliser ce projet, le montant des travaux d'aménagement est estimé à 345 000 euros H.T.

Aussi, il est proposé à l'Assemblée de valider le projet de création d'une Maison des Métiers d'Art et des Savoir-faire dans l'ancienne Taillerie à Baccarat et d'autoriser le Président à solliciter tous les partenaires financiers et notamment l'Etat, le Conseil Départemental 54, la Région Grand Est et les Fonds européens.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Valide le projet de création d'une Maison des Métiers d'Art et des Savoir-faire dans l'ancienne Taillerie à Baccarat,
- Autorise le Président à solliciter tous les partenaires financiers et notamment l'Etat, le Conseil Départemental 54, la Région Grand Est et les Fonds européens,
- S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget principal 2020.

Fait et délibéré à Lunéville, le 17 décembre 2019.

Pour expédition conforme,
Le Président,
Laurent de GOUVION SAINT CYR.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20191217-2019-288-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019